

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

Direction De l'hydraulique De La Wilaya De Sidi Bel Abbés

NIF : 09752201900438

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

«Création d'un périmètre irrigué de 100 hectares par l'utilisation des eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Ras El Ma.»

N°03/ DHW/2026.

La Direction De l'hydraulique de la wilaya de Sidi Bel Abbés lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de :

«Création d'un périmètre irrigué de 100 hectares par l'utilisation des eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Ras El Ma.»

Le soumissionnaire qui n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics peut retirer le cahier des charges au niveau de la Direction De l'hydraulique de la wilaya de Sidi Bel Abbés , Boulevard Zabana -SBA-

Seules les entreprises et les groupements d'entreprises remplissant les conditions ci-après peuvent soumissionner à la présente invitation à présenter des offres :

A/ Entreprise unique :

1/ Premier critère :Le soumissionnaire doit être titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, de **septième (07) catégorie ou plus**, dans le domaine de l'irrigation, **codes 34.703, 34.709 et 34.404.**

2/ Deuxième critère :Le soumissionnaire doit avoir réalisé un **chiffre d'affaires moyen au titre des trois (03) dernières années**, justifié par les bilans financiers revêtus du cachet de réception des services des impôts, **d'un montant égal ou supérieur à 200 000 000,00 DA**, accompagné de **l'attestation C20.**

3/ Troisième critère :L'entreprise doit avoir réalisé, seule ou dans le cadre d'un groupement, à la date de dépôt de l'offre, **deux (02) projets de réalisation ou de réhabilitation de stations de relevage ou de pompage d'eau avec leurs équipements**, justifiés par des **attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage public**, ainsi que la **réalisation de conduites en PEHD de diamètre 160 mm ou plus, sur une longueur de 2 000 ml**, également appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage public.

B/ Groupement d'entreprises :

1/ Premier critère :

➤ Concernant le chef de file :Le chef de file du groupement doit être titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, de **septième (07) catégorie ou plus**, dans le domaine de l'irrigation, **codes 34.703, 34.709 et 34.404.**

2/ Deuxième critère : Le groupement doit avoir réalisé un **chiffre d'affaires moyen cumulé au titre des trois (03) dernières années**, justifié par les bilans financiers revêtus du cachet de réception des services des impôts, **d'un montant égal ou supérieur à 200 000 000,00 DA**, accompagné de l'attestation C20.

3/ Troisième critère : Le groupement doit avoir réalisé, seul ou dans le cadre d'un autre groupement, à la date de dépôt de l'offre, **deux (02) projets de réalisation ou de réhabilitation de stations de relevage ou de pompage d'eau avec leurs équipements**, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage public, ainsi que la réalisation de conduites en PEHD de diamètre 160 mm ou plus, sur une longueur de 2 000 ml, également appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage public.

Le soumissionnaire est tenu de fournir un dossier de candidature conformément à l'article n° 07 du cahier de charges.

Au cas où le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière ne sont pas remis sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée et retournée au soumissionnaire.

L'ensemble des trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée dite « enveloppe extérieure » celle-ci portera le nom du projet ainsi que la mention « soumission à ne pas ouvrir » Les offres doivent être adressées à la Direction De l'hydraulique de la wilaya de Sidi Bel Abbés à l'adresse suivante : **(Boulevard ZABANA prolonge SIDI BEL ABBES)**

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
«Création d'un périmètre irrigué de 100 hectares par l'utilisation des eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Ras El Ma.»**

La date de dépôt des offres est **fixée à Quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux de 8h à 12h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant **105 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des offres qui se tiendra le jour même de la date limite de dépôt des offres à 14H et ce au niveau du siège de la Direction De l'hydraulique boulevard Zabana prolonge Sidi Bel Abbés. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

LE DIRECTEUR DE L'HYDRAULIQUE